

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



SAINTE ANNE et la SAINTE VIERGE



Vol. 27 Février 1900 N° 11

Annales de la Bonne Sainte Anne de Beaupré

Chronique du Sanctuaire



Statistiques de l'année 1899. — Nous sommes assurés de faire plaisir à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux un aperçu général du mouvement des pèlerinages durant l'année qui vient de se terminer. Des chiffres bien éloquentes rendront un éclatant témoignage du bien toujours de plus en plus considérable et des merveilles toujours de plus en plus nombreuses, qui s'opèrent dans le sanctuaire de Beaupré par l'intermédiaire de la glorieuse et puissante patronne du Canada.



Pèlerinages. — Durant l'année qui vient de s'écouler, le nombre des pèlerinages organisés s'est élevé à 122. C'est un beau chiffre, bien que ce soit une diminution de 10 sur l'année précédente. 9 de ces pèlerinages venaient des Etats-Unis, 4 de la province d'Ontario, et 2 du Lac Saint-Jean. De plus, ces 122 pèlerinages se répartissent dans les différents mois de l'année comme suit : avril, 1 ; mai, 2 ; juin, 26 ; juillet, 56 ; août, 22 ; septembre, 9 ; octobre, 5 ; décembre, 1 ; total,

Pèlerins. — Si le nombre des pèlerinages organisés a diminué cette année, il n'en est pas de même du nombre des pèlerins. Il nous est permis de donner ici des chiffres fort exacts, car nous avons sous les yeux des listes officielles que nous devons à la bienveillance de Mr Everell, agent de la Compagnie du chemin de fer de la côte Beau-pré, et à celle de Mr Nazaire Simard, propriétaire du quai de Sainte-Anne. Ces listes donnent le chiffre de 78,500 pèlerins venus par les chars, et de 35,000 venus par les bateaux. Si à ces chiffres nous ajoutons les 8 à 10,000 personnes venues à pied ou en voiture, nous arriverons facilement au nombre total de 120,000 pèlerins qui ont visité le Sanctuaire de la Bonne sainte Anne dans le cours de l'année 1899. C'est une augmentation de 5,000 sur l'année précédente. — Le mois de juillet a été, comme toujours, le mois de la plus grande affluence des pèlerins. Il compte à lui seul pour plus d'un tiers dans ce nombre.



Journées remarquables. — Particulièrement remarquables ont été les journées du 18 juin, du 26 juillet et du 29 août. — La journée du 18 juin a vu le chiffre total des pèlerins s'élever à près de 4,000, dont 1,500 Tertiaires venus de Québec et de Montréal. Le 26 juillet, jour de la fête de sainte Anne, plus de 6,000 personnes venues de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, ont assisté aux importantes cérémonies de ce grand jour. Enfin, le 29 août les deux pèlerinages de Saint-Hyacinthe et de Sherbrooke nous ont amené 3,000 pèlerins et 100 prêtres et religieux. Jamais encore sainte Anne n'avait vu un aussi grand nombre de prêtres réunis en même temps autour de sa statue. Faisons encore une mention spéciale de la journée du 16 août où nous est venu le beau et grand pèlerinage des Trois-Rivières, sous la haute présidence de Sa Grandeur Mgr Cloutier, le nouvel évêque du diocèse. Ce pèlerinage s'est particulièrement distingué par la solennité des offices, le bel ordre des processions, l'harmonie des chants sacrés et l'édifiante piété des pèlerins: Nous lui décernons le prix d'honneur.



Cérémonies. — Entrée dans la Basilique au son de la cloche et au chant des cantiques, réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, grand'messe, sermon sur sainte Anne, procession dans le parterre de l'église, Salut du très Saint Sacrement, bénédiction des objets de piété, vénération des saintes Reliques, départ au milieu des

prières et des chants sacrés, tel est l'ordre des cérémonies qui ont généralement lieu à l'occasion de chacun des pèlerinages. On le voit, rien n'y manque pour exciter la piété des pèlerins et pour leur faire retirer de leur pèlerinage des fruits abondants de salut. Tous s'en retournent heureux et satisfaits, se promettant bien de revenir encore.



Pèlerins distingués. — Parmi les personnages de distinction qui ont visité le Sanctuaire, dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, mentionnons : Son Excellence Mgr Falconio, délégué apostolique au Canada ; NN. SS. les Archevêques et Evêques Bégin de Québec, Langevin de Saint-Boniface, Gauthier de Kingston, McDonald de Charlottetown, Gravel de Nicolet, Blais de Rimouski, Lorrain de Pembroke, Larocque de Sherbrooke, Cloutier des Trois-Rivières ; le Rme Père Abbé des Trappistes d'Oka, le R. P. Saturnin, Bénédictin de France. De plus environ 1000 prêtres ou religieux ont inscrit leurs noms au Régistre des pèlerins.



Excursions et touristes. — La renommée dont jouit au loin le Sanctuaire de Beupré y amène, chaque année, plusieurs milliers de touristes européens et américains attirés par la seule curiosité de voir un lieu si célèbre. Cette année, le nombre de ces visiteurs a été plus grand que jamais ; nous osons le porter à 5,000. Plusieurs excursions ; ont aussi, durant la belle saison, pris Sainte-Anne de Beupré pour terme de leurs courses. Ces excursions, dont quelques-unes comptent jusqu'à 200 membres, viennent souvent des parties les plus reculées des Etats-Unis : de New-York, Philadelphie, Chicago, du New-Jersey et jusque du Missouri. La gloire de Dieu n'est pas sans bénéficier de ces voyages pourtant tout de plaisir et de curiosité. En effet, ces touristes, pour la plupart étrangers à nos croyances, gardent d'ordinaire un excellent souvenir de leur visite au célèbre Sanctuaire canadien ; ils conçoivent une grande estime pour la religion catholique dont la divinité brille d'un si vif éclat par le témoignage des miracles ; et on cite plusieurs exemples de conversions opérées à la suite de ces voyages au Sanctuaire de la grande Thaumaturge du Canada.



Faveurs signalées. — Cette année, comme toujours, la glorieuse Thaumaturge du Canada s'est montrée prodigue de ses dons. Parmi les nombreuses guérisons miraculeuses opérées dans

son Sanctuaire, mentionnons celle de Mlle Auger de Joliette, la jeune fille à la jambe tordue ; de J.-B. Valcourt de Saint-Benoît, de Madawaska, atteint de surdité ; de Victor Poulin, le paralysé de Pittsfield, Mass. ; de Mde Hartley de New-Bedford, Mass., Américaine convertie qui souffrait d'un ulcère interne très dangereux ; de Louis Beaulac, le perclus de Nicolet ; de Sr Marie Gertrude de Terrebonne, religieuse souffrant de plusieurs infirmités ; du jeune Emile Thibault de Montréal, affligé par la carie des os ; de Mlle Hélène Mahoney, l'infirmes du pèlerinage d'Ottawa. Toutes ces personnes et plusieurs autres encore, ont été guéries instantanément et radicalement de maladies ou infirmités que la science médicale avait déclarées incurables.

A part ces guérisons manifestement prodigieuses, que de *faveurs signalées* obtenues dans les circonstances les plus providentielles et les plus contraires aux calculs humains ! Que de *cœurs brisés* par la douleur ont trouvé aux pieds de sainte Anne le baume de la consolation ! Que de *larmes* de tristesse et de découragement ont été changées, dans le béni sanctuaire, en larmes de joie et de reconnaissance ! Que de *pauvres pécheurs* et de *pauvres pécheresses* dont la vie était empoisonnée par de tristes habitudes, sont venus à Beupré conduits par un secret pressentiment qu'ils y trouveraient le repentir et le pardon, la paix et le bonheur ! Et sainte Anne n'a pas trompé leur attente ; elle s'est montrée pour eux le refuge des pécheurs, et ils s'en sont retournés l'âme purifiée et le cœur plein de joie, bénissant Dieu et la Consolatrice des affligés.



Ex-voto. — Quant aux ex-voto laissés en témoignage de reconnaissance pour des faveurs obtenues, c'est par centaines qu'il faut les compter. Et d'abord c'est le trophée des miracles qui s'est enrichi et embelli d'une soixantaine de béquilles, cannes, bandages et autres appareils de la misère et de l'infirmité humaine. Sur les murs du Sanctuaire brillent d'innombrables ex-voto en or, en argent et en marbre, ex-voto aux inscriptions les plus variées, mais qui toutes sont un cri de reconnaissance et d'amour à la Bonne sainte Anne. Enfin le Trésor s'est enrichi d'une foule d'objets précieux, tels que montres, chafnettes, bracelets, pendants d'oreille, bagues et autres bijoux offerts spontanément par la reconnaissance des fidèles.



L'Archiconfrérie. — L'année 1899 a vu l'archiconfrérie de Sainte Anne s'augmenter de 13 nouvelles affiliations, dont 10 au Canada et 3 aux Etats-Unis. Ce qui porte à 233 le nombre total

d-s paroisses ou Confréries affiliées à l'Archiconfrérie depuis son érection à la date du 26 avril 1887. 162 de ces affiliations sont pour le Canada et 71 pour les États-Unis.



Correspondance. — Quant à la correspondance, elle prend chaque année des proportions plus grandes. Les nombreuses actions de grâces insérées chaque mois dans nos *Annales*, n'en donnent qu'une faible idée. Actuellement nous recevons une moyenne de 30 lettres par jour, et à certains jours il nous en arrive jusqu'à 60 et 75.



Communions et messes. — Ajoutons à ce rapide exposé que, du 1er janvier au 31 décembre, plus de 112,000 communions ont été distribuées, et près de 5000 messes célébrées dans la basilique de Beupré. « La sainte messe, dit quelque part saint Alphonse, voilà le rempart qui protège nos villes et nos campagnes ; voilà le paratonnerre qui détourne de dessus nos têtes les foudres du ciel et les fléaux de la divine justice. » Quel solide rempart, quel précieux et rassurant paratonnerre que le Sanctuaire de la Bonne sainte Anne !



Conclusion. — Tel est le résumé des événements, des faits et des merveilles qui ont marqué l'année 1899. Ce rapide exposé suffira, nous osons l'espérer, pour donner à nos lecteurs une idée du mouvement extraordinaire de piété dont le Sanctuaire de Beupré est le centre, et de la somme considérable de bien que l'œuvre des pèlerinages opère dans les âmes. Et maintenant quelle est la conclusion qui se dégage des chiffres que nous venons de donner ? La voici : c'est qu'en 1899 autant que jamais, la glorieuse Thaumaturge du Canada a fait briller aux yeux de tous sa sainteté, sa puissance et sa bonté ; c'est qu'en 1899 autant que jamais, la Bonne sainte Anne a mérité les titres glorieux de *santé des infirmes, refuge des pécheurs, consolatrice des affligés*, qui lui sont appliqués et que nous lisons sur les murs extérieurs de son Sanctuaire ; c'est enfin, qu'en 1899 autant que jamais, la glorieuse patronne de notre pays a montré qu'elle aime ses enfants du Canada, qu'elle s'intéresse à leur bonheur temporel et spirituel, et qu'elle a à cœur de les voir un jour tous réunis au pied de son trône, dans la gloire immortelle, pour y chanter à tout jamais le cantique de l'allégresse et du triomphe : Gloire à Dieu. Gloire, amour et reconnaissance à la Bonne sainte Anne !

Pèlerins en décembre. — Chaque jour du mois de décembre nous a amené quelques pèlerins. Ces dévots serviteurs de la Bonne sainte Anne appartiennent d'ordinaire à la ville de Québec ou à l'une ou l'autre paroisse des environs. Quelques-uns cependant viennent de places assez éloignées, et parfois même des Etats Unis.



Les Quarante-Heures. — Les 8, 9 et 10 décembre, ont eu lieu, dans la Basilique, les saints exercices des Quarante-Heures. Le sanctuaire avait été magnifiquement décoré pour la circonstance. Fleurs naturelles, guirlandes, processions, chants sacrés, tout concourait à rehausser l'éclat et la splendeur de cette solennelle démonstration de foi et de piété.

Chaque matin il y eut messe solennelle avec assistance, et dans l'après-midi, les fidèles étaient de nouveau convoqués en présence de Jésus-Sacrement, pour lui rendre un hommage public d'adoration, de reconnaissance et d'amour.

Le sermon d'usage fut prêché par le R. P. Rhéaume. Prenant pour texte cette parole de l'Evangile : *Medius vestrum stetit quem vos nescitis*, « il y a au milieu de vous quelqu'un que vous ne connaissez pas, » le prédicateur rappela à ses auditeurs trois grandes vérités eucharistiques : Jésus *réellement présent* dans le Tabernacle ; Jésus *victime offerte en sacrifice* sur l'autel ; Jésus *force et soutien de l'âme* à la sainte Table ; vérités de foi qui doivent se traduire dans la conduite par un profond respect dans le lieu saint, par une grande vénération pour l'auguste mystère de nos autels, et par un désir ardent de la communion.

La paroisse presque tout entière s'est approchée des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et nombreux furent les adorateurs de Jésus-Hostie durant la nuit comme durant le jour. Béni soit Jésus au Très Saint-Sacrement de l'autel !



Pèlerinage du Vœu. — On sait que les paroissiens de Sainte-Anne et de Saint-Joachim se sont jadis engagés par vœu à faire, chaque année, au mois de décembre, un pèlerinage à la Bonne Sainte-Anne, en actions de grâces pour la cessation miraculeuse d'une maladie contagieuse qui sévissait dans les deux paroisses. Ce pèlerinage a eu lieu le lundi 18 décembre. La grand'messe fut chantée, à 8 heures, par le Rvd G. McCrea, Curé de Saint-Joachim. Dans le sermon qui eut lieu immédiatement après la messe, le prédicateur rappela, aux

pèlerins que le meilleur moyen de témoigner leur reconnaissance à sainte Anne pour la protection miraculeuse qu'elle accorda jadis à leurs ancêtres, c'est de se préserver de la contagion du péché mortel plus redoutable que toute maladie corporelle. Que les familles chrétiennes s'efforcent d'imiter l'amour mutuel, le respect, l'obéissance et toutes les vertus qui ont sanctifié le foyer de saint Joachim et sainte Anne, et le péché mortel disparaîtra des familles et des paroisses, et nous aurons des familles modèles, et partant, des paroisses modèles.

Le sermon fut suivi de la bénédiction du Très Saint-Sacrement et de la vénération de la relique de la Bonne sainte Anne. Le pèlerinage du « Vœu » a été le 122ème et dernier de l'année 1899.



La fête de Noël. — La fête de Noël est particulièrement grande entre toutes les fêtes ; elle tient le premier rang après celles de Pâques et de la Pentecôte. En ce jour, chaque prêtre célèbre trois messes, en l'honneur des trois naissances de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est la naissance temporelle de Jésus comme fils de Marie que rappelle la messe de *minuit*. Celle de *l'aurore* représente sa naissance dans le cœur du juste. Celle du *jour* est en mémoire de la naissance éternelle du Verbe dans le sein de son Père.



Messes de minuit. — La messe de minuit, à Noël, nous a fait penser aux saintes veilles ou vigiles de la primitive Eglise. Dès huit heures du soir arrivaient à la sacristie et à l'église de pieux paroissiens qui devaient passer la nuit à prier, à se préparer à la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et à assister à la célébration des saints mystères.

Nombreuses ont été les confessions et les communions ; brillantes les cérémonies accomplies par les jeunes gens de notre juvénat ; très beau le chant exécuté par nos paroissiens ; édifiants la piété et le recueillement des fidèles.

A la messe du jour, le R. P. Liétart s'est appliqué à inspirer à ses auditeurs l'amour de Celui qui, il y a 1900 ans, apporta le salut au monde.

Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, nouvelle messe de minuit. Les paroissiens de Sainte-Anne ont répondu de grand cœur aux désirs du Saint Père et de notre vénérable Archevêque. Ils ont voulu inaugurer solennellement par la prière et la pénitence, la dernière année d'un siècle rempli des merveilles de la sainteté et de la

perversité humaines, aussi bien que des prodiges de la divine miséricorde et de l'éternelle justice.

CHRONIQUE EXTÉRIEURE

Diffusion de la bonne presse. — L'église du Brésil a été dernièrement encore, l'objet de la paternelle sollicitude de Léon XIII.

Sa Sainteté a adressé aux Archevêques et Evêques de ce vaste pays, une magnifique lettre dans laquelle, après avoir loué leur activité et leur zèle à promouvoir les intérêts de la religion, il leur indique les moyens les plus propres à assurer la prospérité de l'Eglise dans leur pays. L'un de ces moyens est la diffusion de la bonne presse. Voici les paroles du Souverain Pontife à ce sujet :

« Ce n'est pas avec moins d'instance que Nous vous renouvelons le conseil de travailler avec autant de zèle que de prudence à la rédaction et à la diffusion des journaux catholiques. Car, à notre époque, le peuple ne puise guère ailleurs que dans la lecture quotidienne des journaux, ses aspirations et la règle de ses mœurs. Il est pénible de voir les bons négliger des armes qui, maniées par les impies avec un charme trompeur, préparent une ruine déplorable de la foi et des mœurs. Vous devez donc aiguïser votre plume, et faire appel à votre culture littéraire, pour que le mensonge cède le pas à la vérité, et pour que les esprits prévenus obéissent peu à peu à la voix de la raison et de la justice. »



Le grand Jubilé ou l'Année Sainte. — Aux premières vêpres de Noël, le 24 décembre 1899, le Souverain Pontife a solennellement inauguré l'année sainte par l'imposante cérémonie de l'ouverture de la sainte porte de la basilique de saint Pierre, à Rome. Depuis lors la Ville Eternelle est inondée de pèlerins accourus de tous les pays pour recevoir le « Grand Pardon. » On y voit chaque jour une immense procession qui se renouvelle sans cesse, se déroule dans toutes les rues, et remplit tous les sanctuaires.

Pour attirer les fidèles à Rome, le Saint Père suspend, durant l'année sainte, toutes les indulgences concédées en faveur des vivants, excepté celles de l'Angelus, de la bonne mort, des Quarante-Heures etc., Par contre toutes les indulgences ainsi suspendues peuvent être gagnées en faveur des âmes du purgatoire.

Heureux privilégiés. Dans sa charité, le Pasteur de l'Eglise universelle a voulu ouvrir le trésor du Jubilé « aux personnes même que leur condition ne laisse pas libres de tenter le voyage prescrit vers les tombeaux des bienheureux Apôtres » à Rome.

I. Quels sont ceux qui peuvent gagner le Jubilé sans aller à Rome ?

- 1° Les religieuses avec leurs novices et élèves pensionnaires, et, généralement, toutes les pieuses femmes vivant en communauté ;
- 2° Certains religieux, comme les Chartreux, etc ;
- 3° Les prisonniers, captifs, exilés, forçats et galériens ;
- 4° Les infirmes, malades et convalescents ;
- 5° Les vieillards qui ont dépassé la 70^{ème} année de leur âge.

II. A quelles conditions peut on participer aux avantages du jubilé ? Il faut :

- 1° Se confesser et communier dévotement ;
- 2° Réciter des prières vocales aux intentions du Saint Père ;
- 3° Accomplir les œuvres prescrites par l'évêque du diocèse, pour remplacer la visite des quatre basiliques de Rome.

III. Quels sont les avantages du Jubilé ?

- 1° La rémission de tous les péchés confessés avec un vrai repentir ;
- 2° Une indulgence plénière, solennelle, à gagner *deux fois* durant l'année sainte ;
- 3° Facilité d'obtenir la dispense ou commutation des vœux, excepté les vœux réservés au Souverain Pontife, de religion ou de chasteté perpétuelle ;
- 4° Autorisation de se confesser, mais seulement la première fois qu'on veut gagner l'indulgence, à tout prêtre approuvé pour les séculiers, si on est séculier ; pour des religieuses, si on est religieuse ;
- 5° Accroissement de foi, de pureté, de charité, de grâce et de gloire pour l'Eglise.

Finissons par cette parole de Léon XIII :

« Lorsque tant de personnes séparées des autres par la pureté de leur vie, par l'ardeur de leur piété, par la pénitence ou par le malheur, uniront leurs prières ou leurs larmes, Nous pourrons concevoir une bien plus ferme espérance de voir apaiser la Divine miséricorde. »



SAINT ANDRÉ APOTRE



SAINT André est le premier des apôtres qui se soit mis à la suite de Jésus-Christ. L'Évangile nous apprend qu'il était de la petite ville de Bethsaïde, devenue depuis fameuse par les prédications, les miracles, et les malédictions du Fils de Dieu.

Entendant parler des prédications admirables dont saint Jean faisait retentir le désert, André s'y rend en toute hâte. La doctrine austère du grand prophète lui apparaît revêtue de charmes indicibles ; aussi le supplie-t-il de le recevoir au nombre de ses disciples. Saint Jean, ravi de tant de générosité, lui accorde cette faveur, et commence à jeter dans son cœur les semences de cet ardent amour de la croix qui l'a toujours caractérisé depuis.

Comme la mission du Précurseur était de préparer les voies au Messie, il dit un jour à son fervent disciple en lui montrant le Sauveur : « Voici l'Agneau de Dieu. » André, remué dans tout son être par cette soudaine révélation, et préférant le soleil à l'aurore, suivit Jésus, avec un autre disciple dont l'Évangile ne donne pas le nom.

Ce que voyant, le bon Maître leur demanda d'un ton affectueux : « Qui cherchez-vous ? » Cette parole acheva de gagner leurs cœurs. « Maître, répondirent-ils, nous voulons savoir où vous demeurez. » — « Venez, reprit Jésus, et voyez. » Ils vinrent et demeurèrent avec leur nouveau Maître le reste du jour et toute la nuit suivante. « O jours heureux ! heureuse nuit ! s'écrie saint Augustin, qui nous dira ce qu'ils apprirent alors de la bouche du Sauveur ? » Un cœur heureux a besoin de faire partager son bonheur. Bien vite André va trouver son frère Simon, lui annonce qu'il a trouvé le Messie, et l'amène à Jésus. C'est donc à saint André que nous sommes redevables de ce glorieux apôtre le futur pasteur universel de l'Église.

A partir de ce moment André ne se trouvait heureux que dans la douce société du Sauveur. Ce ne fut cependant que plusieurs mois plus tard que le divin Maître le choisit pour apôtre et compagnon de ses travaux apostoliques. Passant un jour sur les bords de la mer de Galilée, Jésus vit les deux Frères, André et Simon, jetant leurs filets à l'eau, et leur dit : « Suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes. » Suivre Jésus, quel heureux sort ! quelle gloire ! A l'instant même ils quittent tout : leurs filets, leur barque, leurs parents, et ils s'attachent au divin Maître, pour ne plus le quitter.

Les Evangélistes parlent encore de saint André en d'autres endroits, et font ressortir sa grande intimité avec le Sauveur, ainsi que son adresse à lui gagner les cœurs.

Après l'Ascension de Notre-Seigneur, saint André prêcha d'abord en Judée ; il parcourut ensuite la Thrace, la Scythie et les rives du Pont-Euxin, plantant partout l'étendard de la croix, et amenant des milliers d'âmes à Jésus-Christ et à son Eglise naissante.

C'est en Achaïe, province de la Grèce, que cet illustre amant de la croix termina sa carrière apostolique.

Rien de plus beau que les actes de son martyre tels que la tradition nous les a transmis. André se trouvait à Patras, capitale de l'Achaïe. Il y avait converti à la foi une foule de païens, qui l'aimaient comme leur père, lorsqu'un proconsul de Domitien, nommé Egée, arriva dans cette ville et voulut contraindre tous les chrétiens à sacrifier aux idoles. Le B. André se présenta devant lui : « Juge des hommes, lui dit-il, apprenez d'abord à connaître votre juge céleste, le Dieu véritable, à qui vous devez l'adoration et l'hommage. » Et dans un long dialogue, il expliqua au proconsul le grand mystère de la chute de l'homme, et de sa rédemption par Jésus-Christ. Egée n'était pas homme à comprendre les merveilles de Dieu. Voyant que rien ne pouvait fléchir l'intrépide constance de l'apôtre, il le fit jeter en prison.

Mais il avait compté sans l'indignation publique qui éclata de toutes parts dès qu'on apprit l'incarcération d'André. Les multitudes converties par le saint Apôtre accoururent pour l'arracher aux mains de ses ennemis ; les portes de la prison

furent brisées, malgré la résistance de la garde romaine. Mais l'illustre captif les conjura de rentrer dans le calme : « Arrêtez ! leur dit-il, l'esprit de Jésus-Christ notre Dieu est un esprit de paix, et vous le changez en un souffle de sédition et de révolte. Quand mon divin Maître fut livré à ses bourreaux, il ne résista point, il n'éleva pas la voix, nul ne l'entendit se plaindre. Demeurez donc vous-mêmes calmes et paisibles ; laissez-moi consommer le martyre qui m'est préparé. »

Le lendemain, Egée fit comparaître l'apôtre devant son tribunal. « J'espère, lui dit-il, que tu as profité de cette nuit pour réfléchir, et que tu cesseras de prêcher le nom de ton Christ, ainsi tu pourras continuer à jouir des douceurs de la vie. Il serait insensé de courir au-devant des tortures et d'aller, de gaieté de cœur, se faire crucifier. »

« La seule joie que j'ambitionne en cette vie, répondit le B. André, serait celle de vous voir abandonner le culte des faux dieux et embrasser la foi du Christ, qui m'a envoyé évangéliser cette province où je lui ai déjà conquis un grand peuple. »

Egée ne put se contraindre plus longtenps. « Et moi, répliqua-t-il, je suis envoyé pour te forcer à sacrifier aux dieux. Il est temps que les peuples abusés renoncent aux abominables superstitions que tu leur enseignes, et rendent aux dieux le culte qui leur est dû. Les temples sont déserts dans toutes les cités de l'Achaïe. Tu vas rétablir la religion que tu as détruite, ou payer la peine de ton impiété. Obéis, ou tu vas mourir sur la croix que tu aimes tant. »

À ces mots l'apôtre s'écria : « Écoutez, fils de la mort, fétu de paille, réservé aux flammes éternelles, écoutez la parole d'un serviteur de Jésus-Christ. Jusqu'ici je vous ai tenu le langage de la douceur ; j'ai fait appel à votre raison ; j'espérais que vous comprendriez la vanité des idoles, et que vous finiriez par rendre hommage au seul vrai Dieu. Mais vous persévérez dans votre erreur, et vous croyez pouvoir m'ébranler par des menaces. Rassemblez donc les plus cruelles tortures que vous pouvez inventer, et faites-les-moi subir ; plus grands seront mes tourments, plus grande sera ma gloire. »

Le proconsul fit alors saisir le bienheureux André, et trois soldats, sept fois remplacés par trois autres, le flagellèrent jus-

qu'à épuiser leurs forces. Après cet horrible supplice, on le traîna, tout sanglant et respirant à peine, aux pieds d'Egée. « Cesse donc d'être ton propre bourreau, lui dit le proconsul ; obéis à mes ordres, ou je fais dresser la croix. »

L'apôtre répondit : « Mes souffrances ne sont rien. C'est le salut de votre âme qui fait en ce moment l'unique objet de ma sollicitude, que m'importent un jour ou deux de tortures ? Mais vous, un supplice éternel vous attend. Evitez-le donc, et après avoir éprouvé ma constance, embrassez la foi du Christ. »

Egée indigné donna l'ordre de conduire l'apôtre au gibet. Le B. André s'élançant aussitôt, marcha d'un pas ferme au lieu du supplice. En apercevant la croix : « Salut, s'écria-t-il, ô douce croix, ô croix que le corps du Christ a consacrée, que les gouttes de son sang ont couverte de perles ! Avant que mon Dieu t'eût choisie pour son trône, tu étais la terreur du monde ; aujourd'hui tu en es devenue la plus chère espérance et les véritables délices. O bonne croix, si longtemps désirée, si ardemment aimée, je te vois donc prête à combler mes vœux. Reçois un disciple de Jésus-Christ, et rends-le à son divin Maître ! Que Jésus, qui par toi m'a racheté, me reçoive par toi. »

En parlant ainsi, les yeux fixés sur la croix, le Bienheureux se dépouilla de ses vêtements et les distribua aux bourreaux. Ceux-ci l'étendirent sur la croix, et l'y fixèrent avec des cordes, sans le clouer, ni lui rompre les jambes. Le proconsul l'avait ainsi ordonné pour prolonger le supplice de l'apôtre, et l'aggraver par des tortures nouvelles. Il se réservait, la nuit suivante, de le faire dévorer vivant par les chiens. Mais sa cruauté fut déçue.

Une multitude immense s'était portée au lieu du supplice. Le crucifié, le sourire sur les lèvres, parlait aux fidèles. « Pourquoi Egée n'est-il point ici ? disait-il, il verrait que les supplices ne peuvent rien contre un chrétien. »

Trois jours et trois nuits notre héros ne cessa de prier, de prêcher du haut de sa croix. Une force divine maintenait la vie dans ce corps affaibli par l'âge et épuisé de sang par la flagellation.

La multitude, témoin de ce miracle, courut à la demeure du proconsul. « Qu'avez-vous fait ? dirent mille voix ; cet homme est innocent. Rendez-nous cet ami de Dieu. Toute l'Achaïe vous le demande : voici le quatrième jour qu'il est attaché à la croix. Nul ne lui a donné de nourriture ; cependant il vit, il parle, et nous admirons sa sagesse. C'est la vérité qu'il prêche ; venez et délivrez-le. »

Egée accourut et donna l'ordre de détacher André de la croix. Mais on entendit alors la voix de l'apôtre qui priait : « O Jésus, disait-il, c'est pour vous que j'ai été crucifié, ne permettez pas ma délivrance. Mon Seigneur et mon Maître, vous que j'ai connu, vous que j'ai aimé, vous dont je confesse le nom du haut de la croix, recevez mon âme dans votre sein. »

On vit alors le visage de l'apôtre resplendir d'une lumière céleste, et son âme, se détachant de son corps, s'envola au ciel, pour y cueillir la palme des apôtres martyrs. C'était en l'an 84, le 30 novembre.

Les reliques de saint André reposent aujourd'hui dans la cathédrale d'Amalfi, en Italie, à l'exception du chef du saint apôtre, qui a été placé près du tombeau de saint Pierre, au Vatican. La croix en forme d'X romain, sur laquelle saint André consumma son martyre, a été transporté par les croisés latins, à la fameuse abbaye de Saint-Victor, à Marseille.

Voulez-vous, chers lecteurs, supporter les peines et les épreuves de la vie, non seulement avec patience, mais encore avec joie ; aimez Jésus comme saint André l'a aimé, soyez à l'exemple de ce saint apôtre, des disciples et des amants de la croix ; et à chaque affliction qui vous arrive, dites avec saint André : *O bona crux !* O bonne croix ! Oui la croix est bonne : bonne pour ramener à Dieu ; bonne pour expier nos péchés ; bonne pour nous retenir dans le chemin du devoir ; bonne pour témoigner notre amour à Jésus crucifié ; bonne pour rassurer à la mort ; bonne pour triompher au jugement dernier ; bonne pour nous ouvrir les portes du paradis. *O bona crux !* O bonne croix ! que Jésus qui par toi m'a racheté, par toi me réunisse à Lui dans le séjour de l'éternel bonheur !

Hommage Solennel

A JÉSUS-CHRIST RÉDEMPTEUR

DANS notre dernier numéro, nous invitions nos lecteurs à se rappeler les fêtes que le monde catholique prépare ou célèbre déjà en l'honneur du divin Rédempteur, à l'occasion de la fin du siècle présent et du commencement du suivant. L'organisation de ces fêtes séculaires a été confiée à un comité international ayant son siège à Rome. Pour donner à l'action de ce comité plus d'extension et d'efficacité, le Souverain Pontife a daigné en nommer président honoraire son Eminence le Cardinal Jacobini. Celui-ci s'est aussitôt mis en rapports directs avec les Evêques du monde entier, auxquels il a adressé la lettre suivante :

Illusterrissime et Révérendissime Seigneur,

Déjà, sans doute, vous avez entendu parler d'un projet récemment formé par des hommes d'une éminente piété. Il s'agit, pour les fidèles répandus dans le monde entier, de terminer le siècle présent en manifestant solennellement, par des témoignages publics de religion, leur amour et leur reconnaissance envers le glorieux Rédempteur du genre humain.

Dans cette entreprise, leur but est de seconder les vœux de notre très Saint Père le Pape Léon XIII : il faut consacrer, avec la divine faveur du Christ, la fin du siècle qui disparaît, et le début de celui qui s'élève, sous des auspices de paix et de concorde.

Déjà Sa Sainteté avait chaudement approuvé le dessein de ces hommes, et, pour l'exécuter, des membres choisis dans tous les pays, s'étaient réunis en comité à Rome ; il a plu en outre au Souverain Pontife de me désigner, sans aucun mérite de ma part, comme président d'honneur de ce conseil.

C'est d'un cœur joyeux et ardent, je l'avoue, que j'accepte cette charge. Quoi de plus agréable, quoi de plus doux pour moi, durant le reste désormais bien court de ma vie, que de

trouver l'heureuse occasion de travailler suivant mes forces, pour la gloire de notre Sauveur ! Et cela, au moment où notre siècle s'incline vers sa fin ; ce siècle, dis-je, pendant lequel des hommes orgueilleux, appuyés sur une fausse science, et comme tourmentés d'une ardente fièvre, n'ont pas hésité à révoquer en doute les origines de la religion chrétienne, et, dans leur téméraire audace, à dénoncer, comme un objet de fables et de mensonges, jusqu'à la divine personne du Sauveur. Aussi, réparer de telles insultes auxquelles Jésus-Christ a été en butte, apaiser par nos prières la colère de Dieu, et, au début d'un âge nouveau, célébrer par toutes nos louanges le saint nom de celui *qui est la splendeur de la gloire et la figure de la divine substance*, voilà où doivent tendre nos soins et nos plus courageux efforts.

Il nous sera donc facile d'unir très étroitement toutes nos forces : et, soit par des actes éclatants de religion et d'expiation, soit par les livres que nos savants feront paraître, soit par les exhortations assidues des meilleures publications périodiques, soit enfin par un témoignage public d'attachement au Pontife romain, ces grandes solennités seront célébrées au milieu de l'allégresse de toutes les âmes, et pour ainsi dire, par les communes acclamations de tous les peuples. Par là, l'étroite concorde des volontés, la merveilleuse unité de l'Eglise, les liens qui tiennent les fidèles intimement joints à son chef, apparaîtront brillant d'un vif éclat. Le trophée de la Croix, seule cause du salut, se lèvera sur le monde entier ; et, échappée d'une ruine imminente, la société humaine s'avancera heureusement, dans l'âge prochain, par les voies de la paix et de la prospérité. Je me sens soutenu par l'espérance que votre Grandeur, aussi bien que les autres évêques, me prêtera, à moi et au comité établi à Rome, un très ferme appui »

Rien ne fait mieux comprendre que cette magnifique lettre la pensée inspiratrice et le but des fêtes séculaires. Il s'agit de rendre, par des « témoignages publics de religion, » un solennel hommage *d'actions de grâces* et de *réparation* au Christ Rédempteur. *Actions de grâces* pour les « très grands bienfaits » dont nous lui sommes redevables, surtout en sa qualité de Rédempteur de l'humanité. *Réparation* pour les « insultes auxquelles

il a été de tout temps en butte » dans sa personne divine, dans son Eglise, dans ses ministres et dans ses sacrements. Bref, au début d'un siècle nouveau, célébrer par toutes sortes de louanges le saint nom de Celui qui est le *Roi immortel des siècles*, telle est la pensée éminemment catholique qui a inspiré les fêtes séculaires ; tel est le grand acte religieux à la splendeur duquel le monde catholique tout entier, nations et individus, pasteurs et fidèles, sont invités à contribuer.

Loués soient Jésus et Marie !

Les bons chrétiens qui travaillent à sauver leur âme sont toujours contents ; ils jouissent par avance du bonheur du ciel, et ils seront heureux pendant toute l'éternité. Tandis que les mauvais chrétiens qui se damnent sont toujours à se plaindre ; ils murmurent, ils sont tristes, ils sont malheureux, et ils le seront pendant toute l'éternité. Quelle différence !

Le CURÉ D'ARS.



Correspondance



Nous a communiqué une relation du pèlerinage de Saint-Jérôme du Lac Saint-Jean. La jugeant tout-à-fait propre à intéresser et à édifier nos lecteurs, nous la reproduisons intégralement.

Pèlerinage de Saint-Jérôme (Lac Saint-Jean). — Le 16 octobre, à sept heures du soir, arrivait à Sainte-Anne de Beau-pré, le pèlerinage traditionnel des paroisses de la partie sud du Lac Saint-Jean, principalement Saint-Jérôme, Saint-Gédéon, Saint-Joseph d'Alma et Saint-Bruno, sous la direction de M. J. B. Vallée, curé de Saint-Jérôme.

C'est la onzième fois que M. Vallée dirige ce pèlerinage, on sait avec quel dévouement, avec quelle courtoisie, avec quelle foi ardente en la glorieuse Thaumaturge. Il est beau de le voir portant si allègrement ses soixante printemps, bravant toutes les fatigues, se multipliant pour répondre à toutes les exigences, pour satisfaire tout son monde ; ce qui n'est pas toujours aisé avec les imprévus qui surgissent à chaque pas. Aussi avec quel bonheur avait-on répondu encore cette année à son enthousiaste appel ! Plus de 475 pèlerins se pressaient sur ses pas. « Une seule fois, disait-il lui-même, nous avons vu dépasser ce chiffre. » Cette fois, les malades et les infirmes qui accompagnaient, étaient particulièrement nombreux.

Honneur à ces vaillants pèlerins ! Une pareille affluence venue de paroisses relativement peu aisées, et dans des conditions bien défavorables, puisque la plupart, partis de chez eux le lundi de grand matin, ne pouvaient réintégrer domicile que le jeudi bien avant dans la soirée ; une pareille affluence, dis-je, est bien consolante pour les pasteurs de ces ouailles, et doit bien toucher le cœur si sensible de la Bonne sainte Anne. Aussi, si nous en croyons les nouvelles qui nous en arrivent, cette tendre mère ne s'est pas encore cette fois laissée vaincre en générosité. Nous verrons plus loin les quelques faveurs signalées qui ont suivi immédiatement cette manifestation de foi et d'amour.

Donnons en passant ces petits détails que nous avons surpris dans une conversation avec M. Vallée, au sujet de la dévotion à sainte Anne dans sa paroisse.

« C'était, disait-il, en juin 1889. Nous étions sous le coup d'un fléau qui causait un désastre considérable surtout dans ma paroisse. Les semailles étaient arrêtées depuis trois semaines. Quelquefois, il est vrai, nous voyions luire le soleil pour les paroisses environnantes, mais à Saint-Jérôme nous ne cessions d'avoir des pluies torrentielles. Que faire ? Le 9 juin, je convoquai une grande assemblée des paroissiens, et sur ma proposition, tous furent d'avis qu'il fallait recourir à la glorieuse patronne du Canada. Une messe à perpétuité fut promise en l'honneur de sainte Anne, pour supplier cette grande Sainte de faire cesser le fléau qui nous désolait. Les paroissiens promirent également de s'approcher ce jour-là des sacrements, et il y eut communion générale. Chose admirable, tout fléau cessa le jour même du vœu, et il y eût pour nous comme pour toute la contrée du Lac Saint-Jean récolte magnifique et abondante. Cette messe est toujours chantée soit le lendemain de l'Ascension, soit le lundi dans l'octave de cette fête. Tous les ans, à cette messe, il y a quête pour le sanctuaire de Beupré ; dans chaque famille, il y a quelques membres qui se font un devoir de communier à cette occasion, chaque fois au moins 300 personnes. »

Voilà comment la Bonne sainte Anne a fait éclater sa maternelle puissance en faveur de la paroisse de Saint-Jérôme, et comment celle-ci, en retour, lui témoigne chaque année sa profonde gratitude. Rien d'étonnant que le plus fort contingent de pèlerins — cette année 150 — soit encore fourni par Saint-Jérôme.

« Le pèlerinage que j'organise en automne, nous disait encore M. Vallée, est indépendant de ce vœu, mais je l'annonce à mes paroissiens, et je le fais toujours en action de grâces pour les faveurs spirituelles et temporelles obtenues pendant l'année. Cette année, c'était pour remercier Dieu de notre belle et fructueuse retraite de mai dernier, (M. le Curé fait allusion à la retraite prêchée l'année dernière dans tout le Lac Saint-Jean, et dans laquelle la foi de ce bon peuple s'est montrée si admi-

nable) et aussi, comme nous touchons à la fin du siècle, pour rendre grâces au divin Rédempteur de toutes les faveurs temporelles prodiguées à notre région depuis que la colonisation est ouverte dans ce pays du Saguenay et du Lac Saint-Jean.»

Avant d'aller plus loin, nous pouvons dire, au risque de blesser la modestie de M. Vallée, qu'il a bien mérité de la Bonne sainte Anne.

Le pèlerinage étant de deux heures en retard, et les pèlerins ayant hâte de prendre un repos bien mérité, on se contenta de chanter un court Salut à leur arrivée. Les confessions commencèrent incessamment.

Le lendemain, communion générale de bon matin, et la messe chantée, à 8 heures, par M. Kirouac, curé de Jonquières. A 10 heures sermon suivi d'une magnifique procession, puis vénération de la sainte Relique. A 11 1/2 heures tous reprenaient le chemin de leurs foyers.

Voici quelques faveurs qui ont signalé ce pèlerinage.

1° C'est d'abord Madame Thomas Tremblay qui remercie sainte Anne de sa parfaite guérison. Dès son arrivée au Sanctuaire de Beaupré elle a éprouvé une amélioration qui s'est accentuée de jour en jour. Son estomac si délabré s'est rétabli ; elle mange bien et ne s'aperçoit plus aucunement de la dyspepsie. Mille actions de grâces de cette bonne Dame pour cette faveur et d'autres dont elle est redevable à la Bonne sainte Anne.

2° Une jeune fille de quinze ans, Eugénie Larouche, percluse des jambes depuis quinze mois, souffrant d'une maladie des os, ne devait plus marcher, au dire des médecins. A Sainte-Anne, elle a commencé à se servir de ses jambes qui jusque-là avaient été comme mortes. Depuis ce temps elle peut marcher en tenant la main de quelqu'un. Nul doute que sainte Anne complètera la guérison.

3° Mr Moïse Régnier, auparavant si malade et si faible, n'éprouve plus aucune douleur, bien qu'il soit incapable encore de marcher. Il est parfaitement résigné, et, s'il ne guérit pas complètement, la famille a espoir qu'il n'endurera plus désormais les horribles souffrances qui le tourmentaient.

Ces trois personnes sont de Saint-Jérôme. Nul doute qu'il y ait bien d'autres faveurs qui ne sont pas encore venues à notre connaissance, des autres paroisses qui ont fait partie de ce pèlerinage.

Gloire, amour et reconnaissance à la Bonne sainte Anne

(Communiqué)

TROIS VÉRITÉS BONNES A RAPPELER

I « Si quelqu'un dit que l'Ordre ou l'ordination sacrée n'est point vraiment et proprement un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ou que c'est une invention humaine ; ou que ce n'est qu'une certaine manière de choisir les ministres de la parole de Dieu et des sacrements, qu'il soit anathème. » (Concile de Trente, session XXIII, can. III)

II. « Si quelqu'un dit que la Confession n'est pas vraiment et proprement un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour réconcilier les fidèles avec Dieu toutes les fois qu'ils tombent dans le péché après le baptême, qu'il soit anathème. » (Concile de Trente, session XIV, can. 1)

III. « Si quelqu'un dit que les clercs qui sont dans les ordres sacrés, ou les religieux qui ont fait profession solennelle de chasteté, peuvent contracter mariage, et que ce mariage, une fois contracté, est valide, nonobstant la loi ecclésiastique ou le vœu ; et que ceux-là peuvent se marier qui ne se sentent point le don de chasteté, bien qu'ils en aient fait vœu, qu'il soit anathème : puisque Dieu ne refuse pas ce don à ceux qui le demandent comme il faut, et qu'il ne permet pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces. » (Concile de Trente, session XXIV, can. IX)

Ainsi parle la sainte Eglise, organe fidèle de la divine Sagesse et de la Vérité éternelle, qui ne peut ni se tromper ni nous tromper. Par conséquent celui qui s'attaque au Sacerdoce catholique, s'attaque à l'œuvre du Christ ; par conséquent celui qui ose penser, dire et écrire que le Sacerdoce catholique

est fondé sur deux institutions contraires à la moralité : la confession et le célibat, celui là est hérétique, blasphémateur, ravisseur de la gloire de Dieu, ennemi des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, et que le Sacerdoce seul peut sauver de l'enfer et conduire au ciel ; Dieu et ses Saints l'ont en abomination ; et à moins d'abjurer ses erreurs, il ne peut appartenir à l'Eglise hors de laquelle il n'y a pas de salut.

JOS. SIMARD, C. SS. R.



UNE EXCELLENTE COUTUME

EN allant rendre un dernier devoir à une grande chrétienne de B. . . j'étais certain de ne pas voir les symboles de sa foi disparaître sous les avalanches de fleurs et de couronnes que le monde prodigue de nos jours sur les cercueils et sur les tombes.

Non-seulement je ne me trompais pas, mais il n'y avait pas même une couronne, pas une fleur pour rappeler la gloire que le monde essaye de donner ; aucun, non plus, de ces signes lugubres d'une douleur désespérée qui révèle un manque de foi et de sens chrétien.

Au milieu de la chambre tendue de deuil, sur quelques simples planches, reposait l'excellente défunte, revêtue de la robe de bure des Tertiaires, et tenant dans ses mains jointes la règle du Tiers-Ordre, le chapelet de Marie et un beau crucifix béni par Pie IX. Derrière, sur une large crédence, entre deux grands Christs d'argent, au pied des candélabres flamboyants se trouvaient de nombreuses cartes à double feuillet, dressées et ouvertes. Que signifiaient toutes ces cartes ? Je l'ignorais et le demandai. On me dit : « C'est la réponse à l'unique inscription qui se lit sur les murs de la chambre : « Priez pour moi, vous qui êtes mes amis. » Ce sont des bouquets spirituels qui remplacent avantageusement les fleurs éphémères que le monde jette sur les cercueils. »

De fait, sur le premier feuillet de ces cartes, je lus les témoi-

gnages de condoléance des parents et amis de la défunte, et sur l'autre, des promesses de messes, communions, chemins de croix, chapelets, pénitences etc, pour le repos de son âme.

Cette nouvelle coutume, comme d'ailleurs toute la noble simplicité des décorations funèbres, m'a paru aussi touchante que digne, salubre et religieuse : c'est l'expression naturelle de l'amitié et de l'espérance chrétiennes. Aussi la tristesse ne régnait pas autour de cette vénérable Tertiaire laïque. Tous les cœurs semblaient pénétrés de la douce certitude que le repos éternel était assuré à la pieuse défunte. La joie de cette assurance était tempérée par la douleur résignée de la séparation et par la crainte que la justice sévère de Dieu n'exigeât encore de sa fidèle servante le paiement de quelque dette, et l'on pria avec une douce confiance, et tout cela semblait la veille de l'entrée en Paradis. Un témoin,

N. B.—Nous trouvons très convenables les fleurs et les couronnes placées sur le petit cercueil des *enfants* baptisés, morts avant l'usage de la raison : c'est un gracieux symbole de la gloire *céleste* dont ils jouissent depuis l'instant de leur mort.

Le premier roi du monde.

Le célèbre voyageur anglais, Stanley, rencontra naguère au centre de l'Afrique, un roi idolâtre qui lui dit : « Enseignez-moi une prière. » Le célèbre géographe lui apprit le Décalogue, les dix commandements de Dieu. Charmé de savoir ce qu'il appelait une prière, le roi africain dit au fils d'Albion : « Reste avec moi, enseigne cette prière à mon peuple, et quand mes trois millions de sujets *connaîtront* et *pratiqueront* cette prière, je serai le premier roi du monde. »

Moyens d'éviter le Purgatoire.

Sainte Marie-Madeleine de Pazzi ayant un jour, dans une extase, demandé à Notre-Seigneur le moyen d'échapper à la prison du Purgatoire, elle en reçut cette réponse :

« Il faut se dépouiller de tout et se revêtir de moi. Il faut agir avec une intention pure et sincère. Malheur à ceux qui se proposent, dans leur conduite, une autre fin que celle de me glorifier ou d'opérer leur salut. »



UNE BELLE GUÉRISON



U dernier pèlerinage de Saint-Jérôme, nous avons rencontré une dame de cette paroisse qui venait remercier la bonne sainte Anne d'une faveur signalée dont elle avait été récemment l'objet. Voici :

A la mission prêchée dans cette paroisse, en mai dernier, c'était pitié de voir une pauvre femme âgée d'environ 50 ans, Mde Joseph Maltais, se traîner péniblement, appuyée sur le bras de son mari, jusqu'au presbytère. Elle allait demander aux missionnaires la guérison d'un mal qui nécessitait une opération douloureuse, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Une tumeur interne la faisait horriblement souffrir. « Il faut, dit-elle, que sainte Anne m'exempte de cette opération qui va probablement amener ma mort. » Admirable était sa confiance ; admirable aussi sa résignation à la volonté de Dieu.

Cependant la grande Patronne du Canada et particulièrement de Saint-Jérôme semblait rester sourde à ses supplications. Elle dut bien se résigner à prendre la route de Québec. Elle entre à l'Hôtel-Dieu. L'opération se prépare. Tout-à-coup une frayeur plus sensible s'empare d'elle ; une lueur d'espoir brille encore à ses yeux. « Avant l'opération, se dit-elle, il faut que j'aille implorer la protection de sainte Anne dans son célèbre sanctuaire ; je pars pour Beau-pré. »

Son espérance ne fut pas déçue ; à peine avait-elle franchi le seuil de la Basilique qu'elle se sentit mieux. « A l'instant même, nous disait-elle elle-même, toutes mes douleurs s'évanouirent pour ne plus revenir. Et cependant, depuis dix ans, je ressentais des douleurs si vives que, bien souvent, elles me mettaient dans l'impossibilité de vaquer à aucune occupation. Tous les remèdes de médecins étaient impuissants à me soulager. Depuis trois mois je ne pouvais plus aucunement travailler. » Pour nous, nous l'avouons sincèrement, nous n'en pouvions croire nos yeux en revoyant cette dame quelques jours après son retour, courant d'une station à l'autre pour faire son chemin de croix avec une agilité digne d'une toute jeune fille. Et après cinq mois, elle est mieux que jamais.

UN PÈRE MISSIONNAIRE.

IMAGES DE SAINTE ANNE RESPECTÉES PAR UN INCENDIE

Sainte-Agathe de Lotbinière, 10 nov. 1898. — Monsieur le Rédacteur, qu'il vous plaise de m'accorder un tout petit espace dans vos *Annales*, pour m'acquitter d'une promesse faite à la Bonne sainte Anne. Dans un temps de sécheresse, vers une heure de l'après-midi, un feu de forêt s'étant allumé par l'effet d'un vent violent, menaçait de causer de grands dommages. Dans notre angoisse, nous nous sommes tournés vers la Bonne sainte Anne. Nous avons exposé de ses images çà et là dans la forêt, promettant en même temps de faire publier le fait dans ses *Annales*, si elle venait à notre secours dans un besoin si pressant. Comme pour éprouver notre confiance, le feu semblait toujours continuer ses ravages ; et cependant nous étions exaucés par Celle que l'on n'invoque jamais en vain. Vers le soir une pluie torrentielle est venue mettre fin à nos inquiétudes. Le lendemain, à notre grande surprise, nous avons trouvé intactes les images que l'élément destructeur avait su respecter, tandis qu'il avait tout consumé autour d'elles. Il y a eu plusieurs témoins de ce prodige.

Que les chers lecteurs de ces lignes s'unissent à moi pour remercier cette grande Thaumaturge d'une telle protection, et qu'ils la prient de m'obtenir la faveur de voir se délier mes membres paralysés depuis quatre longues années.

Madame F. X. B.



GUÉRISON DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE

Montréal. — Je suis heureuse de venir remercier sainte Anne pour une grande grâce obtenue. Au mois d'août dernier, une amie, ou plutôt, une mère pour moi, tomba gravement malade. Après plusieurs jours de souffrance, la fièvre typhoïde se déclara. Les secours de l'art restant complètement insuffisants pour sauver notre chère malade, nous nous attendions à sa mort de jour en jour. Ayant une très grande confiance à sainte Anne et à la sainte Vierge, je leur ai demandé la guérison de ma mère, promettant que si elle guérissait je ferais publier cette guérison dans les *Annales* de sainte Anne, et de plus, l'abonnerais à cette Revue pour un an. J'ai été exaucée ; la malade est parfaitement guérie, vaque à ses occupations comme avant sa maladie. Vous voudrez bien m'adresser les *Annales*.

Merci à sainte Anne et à la Très Sainte Vierge pour cette guérison miraculeuse.

« Reconnaissance »

ACTIONS DE GRACES

CANADA

Ancienne-Lorette, 26 septembre 1899 : « Je remercie la Bonne sainte Anne de ma guérison. » Jos. Paquet.

Baie St-Paul, 17 septembre : « Je suis redevable à sainte Anne de plusieurs grâces : grâce du saint baptême accordée à mon enfant ; guérison d'une maladie grave qui me faisait souffrir depuis de longs mois ; j'ai été aussi délivrée d'un mal à la jambe droite, en y appliquant l'image de sainte Anne. » Dame M. Lavoie, abonnée. — « Ayant obtenu une grâce particulière, je viens remercier la Bonne sainte Anne par la voie des *Annales*. » Off. 10 cts. E. C. B.

Beaumont, 8 septembre : « Je remercie sainte Anne pour un grand succès obtenu dans mes études, après la promesse de le faire inscrire. Je lui dois aussi mille remerciements pour d'autres faveurs obtenues. » Une abonnée.

Cap-Santé, 17 septembre : « Après promesse de publier, j'ai obtenu de notre bonne Mère Ste Anne une grande faveur. Mille actions de grâces. » Une abonnée.

Charlesbourg : « La bonne Ste Anne a guéri mon petit garçon d'un rhumatisme inflammatoire. » Une abonnée. — Remerciements pour ma guérison. » Off. \$1.00. Une abonnée.

Chateau-Richer : « Ma petite fille a été guérie par Ste Anne. » Mde F. Trépanier. — « Merci à Ste Anne pour plusieurs guérisons. » Une abonnée.

Chicoutimi, 8 septembre : « Je me suis reommandé à Celle que l'on invoque jamais en vain ; je n'ai pas été guérie complètement, mais j'ai éprouvé du soulagement. O Bonne Ste Anne, achevez votre œuvre. » E. T.

Clorydorme, 26 septembre : Deux faveurs obtenues après promesse de publier dans les *Annales*. » Adèle Chicoine.

Cocagne, N. B. 20 septembre : « Je désire remercier la Bonne Ste Anne, par la voie des *Annales*, pour ma guérison. » J. A. L., abonnée.

Danville, 27 septembre : « Mille remerciements à la Bonne Ste Anne pour deux guérisons obtenues il y a déjà longtemps, et pour plusieurs autres faveurs, après promesse de publication. » Off. 25 cts. Z. St-D.

Drummondville, 21 septembre : « J'ai obtenu de la Bonne Ste Anne 1^o de mieux apprendre en classe, 2^o de recouvrer la santé. Je lui demande encore d'obtenir un bon diplôme en classe à la fin de l'année. » Off. 10 cts. Jeannette Côté.

Drysdale, Ont., 26 septembre : « Publication des faveurs suivantes obtenues par la bonté de Ste Anne : 1^o trois faveurs signalées et deux actions de grâces ; 2^o une jeune fille remercie Ste Anne pour plusieurs grâces obtenues par son intercession. » Off. 50 cts. J. E. Courtois, Ptre.

Gaspé, 4 septembre : « La Bonne Ste Anne m'a guérie d'un mal de gorge très intense, sans que je le lui aie demandé. » Une petite amie de Ste Anne.

Ile-aux-Coudres : « Remerciements à Ste Anne pour la guérison d'une maladie grave dont je souffrais depuis trois ans. » Mde Vve Dégagné.

Ile-Verte, 20 septembre : « Remerciements à Ste Anne pour deux guérisons obtenues après promesse d'insertion dans les *Annales*. » Dame A. M.

Islet, 19 septembre : « Merci à Ste Anne d'avoir rendu la santé à mon mari et

à moi-même, après avoir promis d'envoyer \$1.00 pour son sanctuaire. » Dame B. — « Actions de grâces pour une guérison obtenue par l'intercession de Ste Anne, et prière de continuer sa protection. » Off. \$25.00. P. B. abonné.

Ivry, Co. Témiscouata, 12 septembre : « Maman souffrait d'une maladie causée par une chute ; Ste Anne l'a guérie après promesse de publication. » Odélie Bélanger.

Jeune Lorette : « Merci à Ste Anne pour une guérison, un emploi trouvé, et plusieurs autres faveurs obtenues. » Un abonné. — Ste Anne m'a guérie de mon mal de jambes. » Mlle M. Parent.

Lévis : « Dans une maladie grave j'ai eu recours à la Bonne Ste Anne, et elle m'a guérie. » Dame Pierre Fortin. — « Reconnaissance pour plusieurs faveurs obtenues. » Off. \$5.00. A. P.

Lotbinière, 8 septembre : « Je viens remercier la Bonne Ste Anne pour une grande faveur obtenue par son intercession, et aussi pour diplôme obtenu. Je lui demande encore deux grandes grâces que je sollicite depuis longtemps. » Dame O. C.

Labelle : « Remerciements et recommandations aux prières. » Off. 25 cts. Dame O. C.

Montréal, 15 septembre : « Mille remerciements à Ste Anne pour faveur obtenue. » Une abonnée. — 18 Septembre : « Guérison obtenue ; plusieurs autres faveurs sollicitées. » Dame A. Bécharde. — 24 Septembre : « J'ai été guéri d'un mal de cœur accompagné d'étouffements, après avoir avalé trois gorgées d'eau de Ste Anne. » J. B. Grenier.

Notre-Dame de Lourdes du Mont-Joli : « Après la promesse de faire un pèlerinage et de publier dans les *Annales*, j'ai obtenu la guérison d'une maladie très grave. Reconnaissance éternelle à la grande Ste Anne. » Une Enfant de Marie. R. T.

Oaklake : « Nous avons toujours négligé de faire publier la guérison d'une petite fille qui était dangereusement malade. Nous remercions Ste Anne de cette guérison et de plusieurs faveurs reçues. » Off. 50 cts. Dame Borré.

Ottawa, 22 août : « Mes plus sincères remerciements à Ste Anne pour la guérison de mon bébé âgé de neuf mois. Il était mourant et ne donnait pas signe de vie. Lorsque j'ai promis d'insérer sa guérison dans les *Annales*, l'enfant a aussitôt pris du mieux et à présent il se porte à merveille. » Mde J. D.

Peterboro, Ont., 13 août : « Voilà quatre ans, je me suis cassé une hanche ; j'ai bien prié Ste Anne ; je lui ai promis une offrande, si je redevais capable d'aller à l'église. Sans être parfaitement guérie, je suis bien mieux, et j'ai accompli ma promesse. » Dame D. McDonald.

Pointe du Lac, 17 août : « Actions de grâces pour faveur obtenue. » Off. 10 cts. A. M. abonné. — « Reconnaissance pour la guérison d'un mal d'yeux. » A. Poulin.

Ste-Adèle, 15 août : « Ayant promis de faire annoncer sur les *Annales* la guérison de mon mari qui s'était coupé une main dans les chantiers de Michigan, et la guérison de trois de mes enfants qui étaient dangereusement malades, je vous prie de vouloir bien accéder à ma demande en l'annonçant sur les *Annales* comme action de grâces. » Dame François Valiquette, abonnée.

St-Adrien d'Irlande, 6 août : « Mon enfant tomba paralysé ; après avoir essayé inutilement plusieurs remèdes, je promis que si mon enfant guérissait, je ferais célébrer une messe d'action de grâces. Le dimanche suivant nous avons emmené l'enfant à la messe pour prier avec nous la Bonne Ste Anne, et nous avons

obtenu la guérison le même jour ; un vrai miracle. L'enfant a toujours été parfaitement bien depuis. » Dame M. Gagné.

St-Alban, 22 : « Deux faveurs obtenues par une abonnée pour avoir invoqué Ste Anne. » Dame O. Allard. — 28 août : J'ai été bien malade aux Etats-Unis. Après avoir été administré, j'ai promis à la Bonne Ste Anne de faire chanter une grand'messe et d'écrire aux *Annales* si cette bonne Mère m'obtenait au moins l'état de santé où j'étais avant cette grande maladie. J'ai été exaucé. » Philéas Perron.

St-Albert, 27 août : « Je remercie la Bonne Ste Anne pour guérisons obtenues par son intercession, et lui demande de me continuer ses faveurs. » J. C. — « Mde L. H. a été préservée d'une mort certaine en invoquant Ste Anne. Gloire à cette bonne Mère. » Dame L. H.

St-Alexandre d'Iberville, 14 août : « Pour accomplir ma promesse, je désire remercier la Bonne Ste Anne par l'entremise des *Annales* pour soulagement dans l'état de ma santé, et pour guérison d'un mal d'yeux de mon enfant, obtenus, je crois, par son intercession. » Dame Philéas Surprenant.

St-Alphonse de Thetford, 18 août : « Action de grâces à Ste Anne pour une grâce obtenue. » Une abonnée.

St-André, 13 août : « Reconnaissance à la Bonne Ste Anne pour une faveur obtenue par son intercession avec promesse de le publier dans les *Annales*. » Off. 25 cts. Dlle E. P.

St-André de Kamouraska : « Après avoir fait la promesse de publier dans les *Annales* ma guérison d'un mal de côté, si je l'obtenais, j'ai été exaucée. » Une abonnée.

St-André d'Acton Vale, 24 août : « Remerciement pour faveur obtenue par l'intercession de la Bonne Ste Anne. » Off. 50 cents. Une abonnée.

Ste-Anne de la Pocatière, 5 août : « J'étais clouée sur un lit de douleur, victime de quatre maladies d'un caractère très grave. J'ai été soudain presque complètement guérie en invoquant la Bonne Ste Anne de Beaupré, et promettant de m'y rendre en pèlerinage. » Mme Charles Boucher. — 5 août : « Remerciement à la Bonne Ste Anne pour avoir guéri mon mari d'un violent mal de cœur qui le faisait souffrir horriblement ; ne pouvant le soulager par mes remèdes, je me suis recommandée à la Bonne Ste Anne. » Off. 5 cts. Dame A. D.

Ste-Anne de Sorel : « Remerciements à la Bonne Ste Anne pour quelques faveurs obtenues ; je demande en même temps quelques grâces temporelles pour moi et mon petit garçon. » Off. 10 cts. Une abonnée.

Ste-Anne de Stukoley : « Il y a quelque temps mon mari et moi nous fûmes atteints d'une maladie grave ; nos souffrances étaient telles que nous avions de la peine à les endurer, douleurs intestines atroces, fièvre etc. etc. Nous fîmes des promesses à la Bonne Ste Anne, et, le lendemain, nous sentions déjà un mieux sensible, et deux ou trois jours après nous étions complètement rétablis. » Dame F. Charron.

St-Antoine, juin : « Merci à la Bonne Ste Anne de m'avoir guérie après une promesse d'insertion dans les *Annales*. » V. J.

St-Antoine de Richelieu, 18 août : « Merci à la Bonne Ste Anne de nous avoir si bien exaucés ; eile a sauvé notre mère dans un cas dangereux ; après avoir fait une neuvaine, la maladie était déjà disparue. » M. A. C.

ETATS-UNIS

Connecticut

WAUREGAN, 11 septembre : « Reconnaissance à Ste Anne pour des grâces obtenues. » Dame G. Bernard. — 28 Septembre : « Ste Anne m'a rendue à la santé assez pour vaquer à mes occupations. » Mde Tim. Maynard.

Floride

JACKSONVILLE, 1er septembre : « Actions de grâces à Ste Anne pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession. » Off. \$1.00. Mde A. Boisvert.

Massachusetts

CHARLEMONT, 10 septembre : « Je dois remercier Ste Anne pour plusieurs grâces, en particulier pour le bon succès d'une opération. » Off. 50 cts, Dame J. Tétrault.

EAST BROOKFIELD, 8 septembre : « Ste Anne a rendu mon mari tempérant. J'avais promis si elle m'obtenait cette grâce de le faire publier dans les *Annales*. Off. \$1.00. Une abonnée. — FALL RIVER, 12 septembre : « Mille fois merci à la Bonne Ste Anne pour plusieurs grâces, surtout pour la guérison de ma fille. » Mich. Latour. — « Actions de grâces pour faveur reçue. » Dame V. Bruneau. — FITCHBURG, 7 septembre : « Au mois de juillet dernier, mon petit garçon âgé de 5 ans, fut pris d'une hémorrhagie qui dura quatre jours et quatre nuits. Impossible aux médecins d'arrêter le sang. Désespérée, je me jetai à genoux et confiai mon enfant à Ste Anne, promettant à cette mère des affligés, si elle le guérissait, de faire avec lui un pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré. Dès ce moment l'enfant prit du mieux, et sa santé s'améliore de jour en jour. » Mde J. A. Mantha. — GRI-SUALDVILLE, 19 septembre : « Ste Anne m'a guérie du beau mal. Puisse-t-elle m'accorder aussi les autres grâces que je lui demande ! » Off. \$1.00. Dame H. Fortin. — LAWRENCE, 20 septembre : « Je viens remercier la Bonne Ste Anne pour ma guérison ; sans elle je serais maintenant dans la tombe. » Une abonnée. — 24 septembre : « Je remercie Dieu de m'avoir accordé, par l'intercession de la Bonne Ste Anne, deux grandes grâces, après promesse de publication dans les *Annales*. » Off. 25 cts. Dlle A. V. LREDS. — 17 septembre : « Deux faveurs obtenues après avoir promis une messe basse en l'honneur de Ste Anne. » Mde J. Coyer. — LINWOOD, 14 septembre : « Un jeune homme était malade depuis un an ; il promet une piastre pour le sanctuaire de Ste Anne, et aussitôt il commence à prendre du mieux. Un autre jeune homme souffrait depuis longtemps d'un violent mal de tête ; il fit la même promesse, et à l'instant même son mal le quitte. Un troisième voulant obtenir une faveur, fait la même promesse, et il est exaucé. Que Ste Anne est donc bonne ! » Off. \$3.00. Dame Elz. Tanguay. — SALEM, 30 septembre : « Ste Anne m'a ôté mon mal de gorge, et m'a obtenu plusieurs grâces. » Mde Alexis Richard. — WALTHAM, 21 septembre : « La Bonne Ste Anne m'a guérie d'un cancer. » Dame Ed. Dion. — WEBSTER, 10 septembre : « Un pèlerinage à Beaupré m'a guérie d'une maladie qui m'empêchait de travailler depuis trois mois. » Dame H. Casavant. — WESTBOROUGH, 12 septembre : « Ste Anne a été bonne pour mon mari et mon enfant. » Off. \$1.00. Dame Ed. Lesage. — WORCESTER, 13 septembre : « J'ai promis de remercier la Bonne Ste Anne, par la voie des *Annales*, pour une grande faveur obtenue à la suite d'une promesse. » Mde Courtois.

(A suivre)

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

INTENTIONS GÉNÉRALES

LE triomphe de la Sainte Eglise Catholique et de Sa Sainteté Léon XIII.
La Hiérarchie Catholique du Canada et des Etats-Unis.
La canonisation des Vénérables François de Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, Mère d'Youville, Jean-Népomucène Neumann, et autres serviteurs et servantes de Dieu morts en odeur de sainteté dans l'Amérique du Nord.
Les bienfaiteurs de la Basilique de Sante-Anne de Beaupré.
Les personnes déjà recommandées et non exaucées.



DÉFUNTS

CHARLESBOURG : Mde Thom. Pichette. — HOUGHTON, MICH, Odile Ruelle.
— MARYVILLE, N. DAK. : W. Bérubé. — MENDOTA, MINN. : Constant Lemay.
— MONTREAL : John O'Mealy ; Denis McMullin. — NOUVELLE-ORLEANS : M. A. Marcotte. — QUÉBEC : Rév. T. Montminy. — RIVIÈRE DU LOUP : L. P. Bélanger. — STE ANNE DE BEAUPRÉ : Georges Huard ; Delle Eugénie Moore, dé-cédée à Québec, inhumée à Beaupré. — ST-BERNARD : Achille Rhéaume. — ST-FERRÉOL : J.-B. Simard. — ST-PASCHAL : Et. Pelletier, à l'âge de 72 ans.
Tous les abonnés défunts. — R. I. P.

INTENTIONS PARTICULIÈRES

BERLIN, ONT. : « Un père de famille qui fait le malheur des siens. » Off. 10 cts. Une abonnée. — FITCHBURG, MASS : « Je demande à Ste Anne la santé. » Off. 5 cts. L. Roberge. — LI-BON, MAINE : « Prières pour mon mari et pour moi. » Off. \$ 1.00 Dan e Fr. Rochon. — MONTREAL : « Si la Bonne Ste Anne me délivre d'une inquiétude de conscience, je promets de m'abonner aux *Annales* pour la vie. » Enfant de Marie. — « Je demande la conversion d'un fils ivrogne et éloigné de la religion. » Une mère. — NEW-CANADA, MINN. : « La santé pour notre petite fille. » L. J. G. — RIVIÈRE-DU-LOUP : « Daigne Ste Anne m'obtenir la guérison d'une maladie grave. » Off. \$ 1.00. — RIVIÈRE-OUELLE : « La paix et la concorde parmi nous ; réussite dans nos entreprises. » Off. 10 cts. Une abonnée. — SAINT DENIS DE KAMOURASKA : « Grâces à obtenir pour ma famille ; mariage désuni à raccorder. » Off. \$ 1 00. Une abonnée. — SAINTE-LOUISE DE L'ISLET : « Je demande la guérison de ma petite épileptique. » Dame L. M. — SAINTE-MARIE DE BEAUCE : « Etant peintre-artiste, je promets à Ste Anne un tableau comme ex-voto, si elle m'obtient les faveurs que je sollicite. » Un jeune homme. — SAINT-RAPHAEL : « Don de \$1.00 afin d'obtenir ma guérison sans devoir recourir à une opération. » Abonnée. — SAINT-ROMUALD : « La guérison d'une personne mère de 9 enfants. » Une Zélatrice. — SAINT-SYLVESTRE : « Je recommande une personne paralysée et plusieurs autres intentions. » Dame F. Dion. — STADACONA : « Mon mari en voyage. » Dame J. Jacques.

AUTRES INTENTIONS. — Abonnés : 175. — Actions de grâces : 90. — Bonnes morts : 10. — Communautés : 3. — Conversions : 25. — Curés et paroisses : 2. — Défunts : 40. — Emplois désirés : 10. — Familles : 12. — Grâces temporelles : 4. — Grâces spirituelles : 25. — Infirmes : 15. — Intentions particulières : 20. — Missions et retraites : 26. — Patience et résignation : 9. — Réconciliations : 1. — Voyageurs : 2. — Zélateurs et zélatrices : 40.

BONNE STE ANNE, PRIEZ POUR NOUS !